

**Réunion du
21 mai 2019**

**Commission de Suivi de Site (CSS)
du dépôt et de l'atelier de
fabrication d'explosifs
GUYANEXPLO à Kourou**

**DEAL Guyane
Services REMD / unité URA**



Ordre du jour

- 1- Prise en compte du PPRT dans le projet de PLU de Kourou.**
- 2- Bilan de l'exploitant.**
- 3- Bilan de l'inspection des installations classées.**
- 4- Information des collectivités sur le projet (aménagement, urbanisme, voirie ...) pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement.**
- 5- Points divers.**

1 - Élément évoqué lors des réunions de 2016, 2017 et 2018 de la CSS : prise en compte du PPRT dans le document d'urbanisme de la commune de Kourou.

Le projet de PLU, soumis à enquête publique du 7 janv au 6 fév 2019 :

- indique l'existence du PPRT,
- définie sur sa cartographie la zone du PPRT (zone NE),
- fait état du risque industriel de l'exploitation,
- édicte des préconisations restreignant l'usage de la zone du PPRT,
- dispose d'une annexe contenant l'arrêté préfectoral approuvant le PPRT,
- contient une carte des servitudes qui prend en compte le PPRT.

Informations complémentaires apportées en séance par la commune ?

2- Bilan de l'exploitant

3. Bilan de l'inspection des installations classées

depuis la réunion de la CSS
du 11 avril 2018

Pas inspection

Mise en service de l'atelier de fabrication d'explosifs.

L'exploitant disposait jusqu'au 26 novembre 2018 pour cette mise en service qui n'a pu se réaliser pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Par arrêté préfectoral complémentaire du 21 août 2018, le délai de mise en service de l'atelier de fabrication d'explosifs a été repoussé au 1^{er} juillet 2019. Cette échéance devrait pouvoir être respectée par l'exploitant.

4. Information des collectivités sur les projet pouvant impacter l'établissement.

5. Points divers.

Renouvellement des membres de la CSS

Comme suite à la dernière réunion de la CSS, par arrêté préfectoral du 13 juin 2018, les membres de la CSS ont été reconduits pour 5 ans.

Autre point à aborder ?

**Fin de la réunion du
21 mai 2019**

**Commission de Suivi de Site (CSS)
du dépôt d'explosifs
GUYANEXPLO à Kourou**

**DEAL Guyane
Services REMD**

